

MUNICIPALITÉ DE



CANTLEY

PRÉVISIONS BUDGETAIRES

2008

SOMMAIRE

Adoptées par le Conseil à la séance du 11 décembre 2007

M o t d u m a i r e

Chère citoyenne, Cher citoyen,

C'est avec grand plaisir que je vous présente les prévisions budgétaires de la prochaine année et que je profite de l'occasion pour vous souligner que, en tout temps, la qualité des services municipaux a été au centre de nos préoccupations, de même que la capacité de payer des citoyennes et citoyens de Cantley.

Aujourd'hui, je suis fier de pouvoir dire que, malgré l'augmentation du coût de nos services, en grande partie due à une demande croissante, nous avons tout de même réussi à maintenir le taux de la taxe foncière à son niveau actuel. Il faut dire que l'équilibre budgétaire a pu être atteint grâce à une affectation de 70 000 \$ provenant de nos surplus accumulés, et ce, malgré le travail acharné des élus et des employés à limiter les impacts financiers de notre croissance extraordinaire. La popularité de notre territoire exige de la part de tous de travailler avec ouverture et imagination pour en venir à des solutions qui expriment notre souci d'efficacité, de même que notre responsabilité à administrer avec rigueur les deniers publics.

Pour commencer, mentionnons que les revenus estimés pour l'exercice 2008 ont été fixés à 8.2 millions, soit une augmentation de 725 250 \$ (10 %) par rapport à 2007. Une grande partie de cette augmentation, soit environ 325 000 \$, s'explique tout simplement par l'inscription des nouvelles constructions et améliorations locatives de l'année en cours, alors que la différence provient des droits de mutation et autres services offerts à la population, sur la base d'une tarification à l'usager. Pensons aux nombreuses activités offertes à notre bulletin des loisirs, aux services d'ordures et d'égout qui, soit dit en passant, subira une diminution du tarif en raison du fait que nous tiendrons compte de l'ajout de l'école et de la garderie au réseau d'égout municipal. Également, nous pouvons compter sur certaines subventions et en lieu de taxes, ainsi que sur la redevance pour les matières résiduelles.

Pour ce qui est des dépenses, tout d'abord, l'ajout de ressources humaines supplémentaires est devenu nécessaire et urgent si nous voulons continuer de répondre adéquatement aux besoins des citoyens, surtout au département de l'urbanisme et de l'environnement, un service largement sollicité lorsqu'il s'agit de développement. Cette année, ce sont près de 1 000 permis qui ont été accordés, sans compter l'étude des différents projets de développement comprenant la construction de routes et de chemins.

Les dossiers arrivent plus vite que ceux que l'on ferme et nos employés veulent faire mieux devant les besoins grandissants et cela ne peut que passer par une augmentation des effectifs.

Il en est de même pour le service des travaux publics qui doit préparer de nouveaux contrats pour le déneigement, l'asphaltage et autres services aux citoyens. Comment ne pas comprendre que les besoins nouveaux s'étendent également au service des loisirs et de la culture ; plus d'une centaine de familles répondent oui au camp de jour durant la saison estivale et le camp d'hiver ne peut que revenir en mars prochain. Les parcs, le nouveau terrain de soccer, les nombreuses activités offertes à la population ; tous ces services sont appréciés et nous souhaitons maintenir le cap vers la qualité et la variété qui distingue notre municipalité.

Au service des incendies et des premiers répondants, l'année 2008 exige la poursuite des efforts de nos ressources en ce qui concerne la formation ; nos pompiers doivent être suffisamment formés pour accomplir leur travail de façon efficace et sécuritaire et c'est la responsabilité du Conseil de voir à ce qu'ils soient encadrés par des professionnels pour atteindre ce but. Il en est de même pour les équipements exigés pour dispenser le service sur notre territoire ; l'achat d'un nouveau camion, malgré l'absence d'impact sur le taux de taxe foncière, exige des coupures ailleurs pour maintenir un même niveau de taxation. Impossible de négocier la sécurité.

Par ailleurs, il est nécessaire d'augmenter la tarification pour le service des ordures ménagères, le tarif de base sera augmenté de 9,70\$, c'est donc dire que cette augmentation s'appliquera à chaque résidence et aux commerces, selon le classement retenu pour chaque type d'entreprise.

En terme d'administration, il faut savoir que tous ces changements demandent également à s'ajuster et à assurer des suivis serrés, ne serait-ce que pour voir à ce que les dépenses soient effectuées dans le respect des directives et des budgets accordés.

Afin d'assurer une permanence solide et constante au sein de nos effectifs, nous avons également négocié deux nouvelles conventions de travail qui, à notre avis, permettront de renforcer notre équipe.

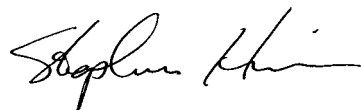
Notre principal défi, en 2008, consiste à planifier l'avenir de Cantley en augmentant sa richesse collective et les projets apparaissant au plan triennal d'immobilisation 2008-2009-2010 ont fait l'objet d'une analyse sérieuse qui reste à valider avec les citoyens afin d'atteindre ce but.

En effet, nous souhaitons élaborer un plan de développement stratégique en consultant la population ; nous voulons être à l'écoute de vos commentaires pour l'agrandissement de l'hôtel de ville, pour le choix des projets de travaux routiers, pour les achats d'équipement et nous saurons le faire en temps voulu. Notre plan triennal est plutôt un guide de réflexion pour les investissements futurs et nous aurons à choisir ceux qui nous apparaissent les plus importants pour la population. Également, nous aurons à décider comment nous financerons les projets retenus ; avec le surplus libre, avec notre fonds de roulement, avec des emprunts qui affecteront ceux qui bénéficieront de projets spécifiques, faudra voir.

Finalement, deux projets d'immobilisation sont définis et compensés et il s'agit de l'installation des numéros civiques et l'achat du camion incendie. Il en coûtera 35 \$ par propriété pour que les services d'urgence puissent vous trouver rapidement, l'achat du camion d'incendie sera payé à même la taxe foncière, sans augmentation, rappelons-le.

Pour Cantley, l'avenir se dessine à tous les jours et la façon dont on voit son développement dépend d'abord et avant tout des besoins que la majorité de la population choisira de combler.

Aujourd'hui, nous vous présentons un budget de fonctionnement aussi précis que possible, puisqu'il s'agit d'abord de prévisions ; en ce qui concerne le plan triennal, nous vous invitons à rester à l'écoute de nos invitations de la prochaine année pour en discuter plus en détail.



Stephen C. Harris

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

BUDGET 2008

FAITS SAILLANTS

BUDGET TOTAL

Les prévisions budgétaires 2008 se chiffrent à :
Ce qui représente une augmentation de 725 250 \$
comparativement au budget 2007, soit une variation de :

8 200 000 \$

9,70%

QUOTE-PART DE LA M.R.C.

La quote-part de la M.R.C. des Collines pour l'année
2008 est de l'ordre de :
Ce qui représente une augmentation de 11 510 \$
comparativement au budget 2007, soit une variation de :

1 674 512 \$

0,70 %

TAUX DE TAXES

Le taux de taxe pour les immeubles résidentiels,
du 100 \$ d'évaluation, s'élève, pour 2008, à :

0,8938 \$

Aucune augmentation de la taxe foncière générale

+ 0 %

AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ

70 000 \$

L'affectation du surplus accumulé permet, entre autres :

- D'augmenter les effectifs afin de mieux répondre aux besoins;
- De tenir compte de la négociation des deux conventions de travail;
- De rencontrer les obligations du schéma de couverture de risques;
- De maintenir l'état des routes à un niveau acceptable;
- De mettre à jour les dossiers qui nécessitent une attention particulière;
- D'assurer le bon fonctionnement des instruments de travail.

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

BUDGET 2008

Sommaire des revenus et des dépenses

	BUDGET 2007	BUDGET 2008
REVENUS		
Taxes	6 373 790	6 868 760
Paievements tenant lieu de taxes	92 385	81 820
Autres revenus	701 615	930 825
Transferts	306 960	318 595
TOTAL DES REVENUS	7 474 750	8 200 000
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	1 172 665	1 255 410
Sécurité publique	1 697 225	1 817 435
Transport	1 715 900	1 864 585
Hygiène du milieu	814 490	1 006 540
Aménagement, Urbanisme et Développement durable	614 800	651 255
Loisirs et culture	540 670	621 925
Frais de financement	208 780	216 735
Total des dépenses de fonctionnement	6 764 530	7 433 885
Autres activités financières		
Remboursement de la dette	545 290	518 585
Activités d'investissement	164 930	306 165
Total des autres activités financières	710 220	824 750
Affectations		
Affectation du surplus accumulé		(70 000)
Remboursement du fonds de roulement		11 365
Total affectations	-	(58 635)
TOTAL DES DÉPENSES, AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS	7 474 750	8 200 000

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2008	2009	2010
ADMINISTRATION			
Informatique	10 000	10 000	10 000
Acquisition de logiciels informatiques	75 000		
Équipement	10 000	5 000	5 000
Classeurs et mobilier de bureau	2 000	2 500	2 000
Sous-total administration	97 000	17 500	17 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Camion citerne	230 000		
Camion autopompe		270 000	270 000
Camion ambulance	60 000		
Indicateurs de numéros civiques	100 000		
Bornes fontaines sèches	12 500	17 500	10 000
Habits de combats et équipement	12 500	12 500	
Appareils respiratoires	15 000	10 000	
Radios téléavertisseurs (10)	5 000		
Véhicule tout terrain		10 000	
Matériel pour feux de forêt	2 000	4 000	
Remplacement de l'antenne	3 000		
Centre de formation (caserne Saint-Amour)	5 000	5 000	
Aménagement des casernes satellites	5 000	5 000	5 000
Équipement de sauvetage nautique		45 000	
Agrandissement caserne Dagenais		65 000	
Caméra thermique		15 000	
Sous-total sécurité publique	450 000	459 000	285 000
URBANISME ET ENVIRONNEMENT			
Bacs de compostage	5 000		
Acquisition de terrain	50 000	30 000	30 000
Acquisition d'un camion 4X4	40 000		
PGMR- Construction d'un dépôt DDD	15 000		
Sous-total urb. et envir.	110 000	30 000	30 000

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (suite)

	2008	2009	2010
TRANSPORT			
Amélioration du réseau routier	487 165	693 326	281 000
Nouveaux panneaux d'enregistrement	3 000		
Équipement / chaudière à vapeur	15 000		
Camion 4X4 avec cabine allongée	75 000		
Chargeur sur roues / attchement	220 000		
Balai hydraulique	25 000		
Tondeuse à gazon industriel	40 000		
Embarcation nautique		15 000	
Garage municipal			1 500 000
Sous-total transport	865 165	708 326	1 781 000
PARCS ET BÂTIMENTS			
Agrandissement de l'hôtel de ville	2 000 000		
Aménagement Domaine Champêtre (parc)	18 000		
Aménagement du parc écologique	8 500	2 000	3 000
Logiciel des loisirs	16 000		
Infrastructures de parcs	4 600	8 000	
Ameublement divers	15 000	12 600	
Infrastructures de jeux (fonds de parc)	15 000	7 000	
Aménagement parc central	25 000	30 000	
Accès à la rivière	100 000		
Aménagement parc Mary Ann Philipp		90 000	
Chalet patinoire Denis		100 000	
Aménagement d'un "skate park" (parc)		45 000	15 000
Acquisition / plusieurs acres		250 000	
Aréna			3 500 000
Sous-total parcs et bât.	2 202 100	544 600	3 518 000
GRAND TOTAL	3 724 265	1 759 426	5 631 000
SOURCES DE FINANCEMENT			
SUBVENTION GOUVERNEMENTALE	206 165	412 326	
EMPRUNT À LONG TERME	2 790 000	790 000	5 285 000
SURPLUS	534 000	420 100	343 000
FONDS D'ADMINISTRATION	20 000		
FONDS DE ROULEMENT	100 000		
FONDS RÉSERVÉS	74 100	137 000	3 000
Sous-total sources de financement	3 724 265	1 759 426	5 631 000

MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

TAUX DE TAXATION 2008

TAXES GÉNÉRALES	2007	2008
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	0,8938	0,8938
TAXE SUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS	1,397	1,397
RE 96-95 ROMANUK	6,70	6,61
RE 214-02 LAFORTUNE	8,00	8,00
RE 264-04 ÉCOLE COMMUNAUTAIRE	23,97	23,51
RE - INDICATEURS D'ADRESSES CIVIQUES		35,00
TAXES DE SERVICES *		
ORDURES MÉNAGÈRES DOMESTIQUES	187,34	197,04
ORDURES MÉNAGÈRES COMMERCIALES	190,63	200,35
SECTEUR LAFORTUNE (ENTRETIEN/ÉGOUT)	250,00	200,00
TAXES DE SECTEUR *		
RE 157-99 PAIEMENT / ST-AMOUR	118,33	111,69
RE 96-95 ROMANUK	162,83	137,71
RE 214-02 LAFORTUNE (SYSTÈME D'ÉGOUT)	231,80	224,43
RE 265-04 STE-ÉLISABETH	9,40/100 000	8,40/100 000
RE 232-03 PORTNEUF, MONTMAGNY & MT-LAURIER	329,99	330,04
RE 279-05 CHEMIN PINK,CAMBERTIN, GUI ET AUTRES	173,53	160,91
RE 325-07 MARIE-CLAUDE,HÉLIE,NAPIERREVILLE		106,35
RE 326-07 CHEMIN MONTCERF		317,95

* *Le taux des taxes de services et de secteur peut être ajusté en fonction de la valeur des unités inscrites au rôle au 1er janvier 2008*